

AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants de Walferdange que le collège échevinal, dans sa séance du 30 juillet 2025, a édicté le règlement temporaire en matière de circulation suivant à l'occasion des travaux de réaménagement de la route de Luxembourg (RN 7) à Bereldange, tronçon entre la maison numéro 202 et la maison numéro 210 :

Suppression temporaire d'une voie de circulation

A partir du lundi 25 août 2025 à 07.00 heures jusqu'au mercredi 27 août 2025 à 16.00 heures, suivant les besoins des travaux, une voie de circulation réservée aux automobilistes dans la route de Luxembourg, sur le tronçon entre la maison numéro 202 et la maison numéro 210, est supprimée.

Walferdange, le 31 juillet 2025.

Le Secrétaire,


Patrick Delmarque

Le Bourgmestre,


François Sauber